



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

MONITEUR D'ARTS MARTIAUX - JUDO

Diplôme de la branche professionnelle du sport



CQP SOIR & WEEK-END - SAISON 2025/2026



INSCRIS-TOI AVANT LE :
19/09/2025

FORMATION D'OCTOBRE À JUIN
TEST D'ENTRÉE : VENDREDI 10 OCTOBRE
DÉBUT DE FORMATION : SAMEDI 11 OCTOBRE

LIEU DE LA FORMATION :
INSTITUT DU JUDO, PARIS 14ÈME

MISE À JOUR - MARS 2025



*EN COURS D'INSTRUCTION

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Secrétariat de la Ligue Île-de-France :
06.45.29.49.64 - sportif@idf-ffjudo.com
06.61.94.96.99 - edwige.gillemot@ffjudo.com



Crédit Mutuel

SportCom

sport action
R.D.S
RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

MIZUNO

Qu'est ce que le CQP ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « de moniteur d'Arts Martiaux - Judo » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo contre rémunération. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité secondaire.

Le moniteur de judo conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et d'apprentissage, en autonomie dans la discipline judo pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement le Brevet Professionnel (BP), le diplôme d'Etat (DE) et le diplôme d'Etat Supérieur (DES). A l'issue de la formation et après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.



- Date limite d'inscription : **le 19 septembre 2025**
- Date des tests d'entrée : **le vendredi 10 octobre 2025 au Dojo Awazu de 19h à 22h**
- Date du positionnement et de début de la formation : **le samedi 11 octobre 2025, 9h à 12h - 13h à 17h**
- Date des examens : **mai 2026**
- Période de rattrapages : **juin 2026**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de la ligue d'Ile-de-France :
06.45.29.49.64 - sportif@idf-ffjudo.com
06.61.94.96.99 - edwige.gillemot@ffjudo.com

Exigences préalables pour l'entrée en formation

- Être âgé(e) de 18 ans lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire du grade de ceinture noire 1er Dan Judo-Jujitsu lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de la prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1) lors de l'entrée en formation.
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo de moins de 3 mois.

La durée

212 heures : 162h en centre, 50h en entreprise

- **BLOC 1** : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo
- **BLOC 2** : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- **BLOC 3** : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Coût de la formation

2000€

Recommandation

100% des stagiaires recommandent la formation CQP *

Taux de réussite

94% de réussite (promo 2023/2024)**
64% des stagiaires ont été embauchés***

* Sur le nombre de réponses obtenues

** Sur 17 inscrits

*** 2/3 des 36% restant ne cherchent pas d'emploi